

Évaluation des occasions de financement de type partenariat du CRSH : Réponse de la direction et plan d'action

Les occasions de financement de type partenariat du CRSH fournissent des subventions à l'appui des activités de recherche et de mobilisation des connaissances de chercheurs travaillant seuls, en équipe et en partenariats officiels avec les secteurs universitaire, public, privé et/ou sans but lucratif. Elles comprennent les occasions de financement liées aux subventions Partenariat (SP) et aux subventions Développement de partenariat (SDP), de même que les subventions de bien moindre envergure, les subventions Connexion (SC).¹

L'exercice avait pour but de fournir à la direction du CRSH une évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'exécution des occasions de financement de type partenariat.

L'évaluation des occasions de financement de type partenariat a été réalisée conformément aux exigences en matière de couverture décrites dans la Politique sur les résultats de 2016 du Conseil du Trésor et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Puisque les SP et les SDP constituent les occasions de financement les plus importantes parmi les occasions de type partenariat, les ressources pour l'étude ont été principalement consacrées à l'évaluation de ces deux occasions de financement; l'évaluation des SC a plutôt porté sur des données secondaires déjà disponibles.

L'évaluation portait sur trois grands éléments : la pertinence, l'efficacité et la conception/exécution. On a recueilli, analysé et résumé les données pour toutes les sources de données suivantes : examen des documents et des ouvrages principaux; examen des données financières, des dossiers de subventions et des données administratives; entrevues avec des informateurs principaux; sondage auprès de candidats, de co-candidats, de partenaires et de collaborateurs à une SP et à une SDP et études de cas.

L'objectif visé par le financement de la recherche en partenariat est de soutenir des projets de recherche qui sont adaptés et qui ont une incidence sur la société canadienne dans son ensemble. L'évaluation a confirmé que les occasions de financement de type partenariat répondent à un besoin, soit un éventail de mécanismes de financement qui servent à appuyer la recherche axée sur la collaboration. L'évaluation a démontré que les SP et les SDP obtiennent les résultats escomptés, y compris des effets sur les milieux universitaire et non universitaire et un soutien aux étudiants/chercheurs postdoctoraux dans leur recherche d'emploi. Comparativement aux SS/SDS, les SP/SDP créent autant sinon plus de types de produits issus de la recherche et sont plus susceptibles de diffuser leurs effets à l'extérieur du milieu universitaire, plus susceptibles d'approfondir les connaissances et plus susceptibles de signaler des avantages et des changements d'ordre économique, social et culturel aux politiques publiques. L'évaluation a également démontré que l'engagement profond de non universitaires est associé à une plus grande utilisation des résultats de recherche. On a cerné quelques points à améliorer par rapport à A) la clarté en ce qui concerne la compréhension qu'avaient les participants des divers rôles disponibles, B) les demandes du processus de présentation de demandes sur les participants non universitaires et C) le soutien que reçoivent les directeurs de projet pour les volets non universitaires dans leur administration de subventions à grande échelle.

On offrait les recommandations suivantes dans le rapport d'évaluation :

1. Continuer de financer des occasions de financement de type partenariat pour lesquelles les montants et la durée des subventions varient
2. Inciter les candidats à faire participer pleinement des intervenants non issus du milieu universitaire à l'administration des projets et à l'établissement des objectifs de recherche
3. Continuer d'alléger le fardeau du processus de demande pour les participants non issus du milieu universitaire
4. Créer un moyen de cerner la contribution de chacun des participants aux activités liées à la subvention et aux avantages escomptés
5. Fournir des ressources ou créer des mécanismes pour appuyer les directeurs de projet chargés d'un grand

¹ On a lancé, en 2017/2018, une nouvelle occasion de financement de type partenariat, à savoir les subventions d'engagement partenarial (SEP). Les SEP sont en dehors de la portée de l'évaluation.

partenariat

Les conclusions et les recommandations sont utiles. Dans l'ensemble, les conclusions de l'évaluation étaient fort positives et démontraient que les occasions de financement répondent à leurs objectifs; elles ont également fourni des recommandations utiles pour améliorer continuellement leur exécution. On note ci-dessus quelques exemples de l'efficacité de ces occasions de financement, et le CRSH pourrait fort bien tirer parti de ces forces dans le cadre d'initiatives à venir :

- perfectionnement de compétences qui favorisent l'aptitude à l'emploi des étudiants;
- meilleure utilisation des résultats de la recherche par le milieu non universitaire;
- diversité de produits de recherche et de stratégies de mobilisation des connaissances.

La première recommandation souligne l'importance de continuer d'offrir un éventail de valeurs et de portées par rapport aux subventions. Le CRSH a récemment élargi la portée en lançant une plus petite occasion de financement de type partenariat — les subventions d'engagement partenarial — pour offrir une variété et des options encore plus larges. D'autres recommandations offrent au CRSH l'occasion de favoriser un meilleur engagement auprès des non universitaires, de clarifier les catégories de rôles pour les participants et de fournir d'autres moyens de soutenir la réussite des directeurs de projet dans leur administration de grands partenariats.

Les conclusions et les recommandations contribuent également à démontrer que quelques-uns des changements les plus récents au système de présentation de demandes au cours du dernier concours étaient nécessaires. Par exemple, le CRSH a intégré une nouvelle formulation dans les consignes aux partenaires au sujet des « Lignes directrices pour la participation de partenaires » afin de clarifier le rôle des partenaires et la façon dont ils conviennent de participer. Pour donner suite aux commentaires de la part de la communauté de chercheurs, le CRSH a apporté des améliorations dans le but de simplifier le processus de demande, surtout pour les partenaires et les participants non universitaires, en simplifiant et en réduisant le nombre d'étapes du processus d'invitation de partenaires (SP, SDP) et en limitant le nombre de curriculum vitae requis (SP). Il est toujours possible de simplifier davantage le processus et d'envisager d'adopter un curriculum vitae simplifié pour donner suite à la recommandation suivante : « continuer d'alléger le fardeau du processus de demande pour les participants non issus du milieu universitaire ».

Enfin, l'évaluation a fait valoir à la direction l'importance de poursuivre la surveillance et d'assurer le soutien pour conserver un éventail de partenariats, par rapport aux éléments suivants :

- la taille du projet/réseau;
- la taille de l'établissement;
- la représentation du secteur;
- l'accent sur la discipline.

Le plan d'action suivant fournit les détails particuliers au sujet des réponses de la direction à chacune des quatre recommandations contenues dans le rapport d'évaluation.

Évaluation des occasions de financement de type partenariat du CRSH : Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Réponse de la direction	Suivi	Responsabilité	Priorité/date cible
Recommandation n° 1 : Continuer de financer des occasions de financement de type partenariat pour lesquelles les montants et la durée des subventions varient	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'offrir les occasions de financement liées aux SDP et aux SP et la nouvelle Subvention d'engagement partenarial, compte tenu surtout des réponses reçues quant à l'importance d'offrir diverses options en termes de taille et de durée parmi les occasions de financement liées aux partenariats 	Sans objet	Sans objet
Recommandation n° 2 : Inciter les candidats à faire participer pleinement des intervenants non issus du milieu universitaire à l'administration des projets et à l'établissement des objectifs de recherche	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> Envisager de créer des volets ciblés pour accroître la participation de secteurs particuliers à l'ensemble des occasions de financement de type partenariat. 	Subventions de recherche et partenariats / Stratégie et rendement organisationnels / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation / Division des communications	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2019
		<ul style="list-style-type: none"> Le CRSH étudiera la possibilité d'ajouter une catégorie de directeur de projet conjoint au formulaire de demande. 	Subventions de recherche et partenariats / Stratégie et rendement organisationnels / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2020
		<ul style="list-style-type: none"> Clarifier que les membres d'un partenariat peuvent proposer leur propre modèle de gouvernance et que les catégories de rôles pour les participants de divers secteurs sont liées aux exigences en matière d'admissibilité et à l'accès aux fonds de recherche. On obtiendra ces clarifications en apportant des mises à jour qui toucheront ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> des visites de rayonnement pour les partenariats et des webinaires; la documentation sur les programmes (p. ex. des consignes aux partenaires et aux participants). 	Subventions de recherche et partenariats / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation / Division des Communications	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2019

Recommandation	Réponse de la direction	Suivi	Responsabilité	Priorité/date cible
Recommandation n° 3 : Continuer d'alléger le fardeau du processus de demande pour les participants non issus du milieu universitaire	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les options possibles pour continuer de simplifier le processus de demande dans l'« ancien système », surtout la possibilité d'adopter un curriculum vitae abrégé afin d'alléger le fardeau des participants non issus du milieu universitaire. 	Subventions de recherche et partenariats / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation / Stratégie et rendement organisationnels	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2020
Recommandation n° 4 : Créer un moyen de cerner la contribution de chacun des participants aux activités liées à la subvention et aux avantages escomptés	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> • Le CRSH vérifiera s'il est possible de mettre à jour le modèle utilisé actuellement pour les réalisations finales des partenaires afin de fournir des détails de la sorte pour la prochaine évaluation. À l'heure actuelle, on demande dans le rapport de fournir des détails sur les résultats obtenus et non pas sur les résultats escomptés au début. Puisque ce rapport est facultatif, le CRSH étudiera également des moyens d'inciter les parties à le remplir. • Examiner le modèle de rapport de mi-parcours et étudier des moyens d'identifier les participants et les partenaires principaux et leurs avantages prévus qu'ils peuvent procurer. 	Subventions de recherche et partenariats / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation / Division des Communications / Stratégie et rendement organisationnels / Évaluation	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2019
Recommandation n° 5 : Fournir des ressources ou créer des mécanismes pour appuyer les directeurs de projet chargés d'un grand partenariat	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> • Le CRSH offre actuellement du soutien et des ressources aux directeurs de projet grâce à des webinaires et à des réunions de démarrage annuelles pour les SP, etc. et incite les directeurs de projet à inscrire le salaire d'un coordonnateur de projet à leur budget. Le CRSH améliorera son soutien comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ en ajoutant aux webinaires de l'information au sujet de la gestion/coordination de projets; ○ en ajoutant une séance exclusive sur la coordination/gestion de projets comme point permanent au cours de la réunion de démarrage annuelle pour les SP; ○ en améliorant/mettant à jour la section Coffre à outils pour les partenariats du site Web pour inclure des pratiques exemplaires améliorées et plus concrètes d'équipes antérieures ayant connu du succès. 	Subventions de recherche et partenariats / Division de la planification des programmes et des opérations / Division de l'information et des solutions d'innovation / Division des Communications / Stratégie et du rendement organisationnels	Priorité : Moyenne Période visée : décembre 2019

Recommandation	Réponse de la direction	Suivi	Responsabilité	Priorité/date cible
		<ul style="list-style-type: none"> Le soutien aux directeurs de projet dans le cadre de grands projets est également une responsabilité partagée avec les établissements postsecondaires accueillant ces subventions. Le CRSH envisagera de mettre à jour les exigences dans les lettres de soutien des établissements d'accueil pour mieux souligner cette responsabilité partagée. 		